



Jéudi 6 juin 2019 | Lausanne

# COURS DE FORMATION DE BASE LPP

VOTRE PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE

## CONTACTS

**allea SA**  
Christophe Steiger  
Rue Louis-Curtat 4  
1005 Lausanne

T 021 614 80 60  
christophe.steiger@allea.ch  
www.allea.ch

**AXA Pension Solutions SA**  
Dominique Briguet  
Ch. de Primerose 11-15  
1001 Lausanne

T 058 215 35 51  
dominique.briguet@axa-ps.ch  
www.axa-ps.ch

**CONINCO Explorers in finance SA**  
Adrien Koehli  
Quai Perdonnet 5  
1800 Vevey

T 021 925 00 33  
akoehli@coninco.ch  
www.coninco.ch

**IBC Insurance Broking and Consulting SA**  
Marcos Conde  
Av. de Gratta-Paille 2  
1018 Lausanne

T 021 614 30 70  
conde@ibc-broker.com  
www.ibc-broker.com



# PROGRAMME

## LA RESPONSABILITÉ CIVILE POUR LES MEMBRES DE CONSEIL DE FONDATION

De par sa fonction, le Conseil de fondation répond du dommage causé intentionnellement ou par négligence à la Caisse de pension. Dans le cadre de cette formation, nous aborderons les différentes possibilités de transférer ce risque au marché de l'assurance par le biais de couvertures « responsabilité civile » et « abus de confiance ».

Huges Mayor, Product Manager Responsabilité Civile  
IBC Insurance Broking and Consulting SA

## LES LIENS ENTRE LES DIFFÉRENTS TAUX DE LA PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE

Un Conseil de fondation détermine la rémunération des avoirs, le taux de conversion réglementaire et le taux technique. Ces taux déterminent la prudence ou l'ambition de l'institution de prévoyance et le niveau de solidarité entre actifs, nouveaux retraités et bénéficiaires de rentes. Nous étudierons l'interaction de ces paramètres et verrons comment les fixer.

Christophe Steiger, Associé, Expert en caisses de pensions CSEP  
allea SA

## LES CLÉS POUR MIEUX COMPRENDRE UN RAPPORT ANNUEL

Le Conseil de fondation est l'organe suprême de la Caisse de pensions. Il doit pour cela comprendre, maîtriser et interpréter les chiffres de son rapport annuel. Quelles sont les informations clés qu'il doit analyser ? Quelles sont les données de l'annexe les plus importantes ? Quels sont les éléments indispensables pour une prise de décision ?

Dominique Briguet, Vice President, Responsable mandats Suisse Romande  
AXA Pension Solutions SA

## LES BASES D'UNE POLITIQUE DE PLACEMENT

Dans le contexte économique actuel, les caisses de pensions se doivent d'aller chercher du rendement dans de nouvelles opportunités d'investissement. Mais quelles sont les classes d'actifs intéressantes à considérer ? Quels sont leurs risques ? Quelles sont les limitations que la législation impose aux caisses ?

Adrien Koehli, Directeur, Gestion institutionnelle  
CONINCO Explorers in finance SA

## DATE

Jeu. 6 juin 2019

## LIEU

Lausanne

Hôtel Alpha-Palmier  
Rue du Petit-Chêne 34

## FINANCE

CHF 280.- + TVA par personne

## INSCRIPTION

Par courrier ou par email

[sferrari@coninco.ch](mailto:sferrari@coninco.ch)

## HORAIRE

8h30 Accueil et café

9h00 Début de la formation

12h30 Cocktail dînatoire

## CONTACT

CONINCO Explorers in finance SA  
Sylvie Ferrari

Quai Perdonnet 5 - 1800 VEVEY

T 021 925 00 30

F 021 924 00 34

